

Recherches sociographiques



Philip RESNICK, *Toward a Canada-Quebec Union*

François Rocher

Volume 33, numéro 3, 1992

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/056711ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/056711ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Rocher, F. (1992). Compte rendu de [Philip RESNICK, *Toward a Canada-Quebec Union*]. *Recherches sociographiques*, 33(3), 463–466.

<https://doi.org/10.7202/056711ar>

COMPTES RENDUS

Philip RESNICK, *Toward a Canada-Quebec Union*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 1991, 119 p.

L'échec de l'Accord du lac Meech a obligé tant le Québec que le reste du Canada à penser en des termes différents les modifications à apporter à l'édifice canadien. Dans son dernier livre, Philip Resnick s'est employé à redéfinir ce que pourrait être le Canada de demain et le type de rapport qu'il devrait entretenir avec le Québec. Allant beaucoup plus loin que la description d'un nouveau modèle institutionnel qui pourrait plaire aux deux parties, l'auteur nous propose une réflexion sur les multiples composantes de l'identité canadienne et les aménagements que le Canada hors Québec pourrait envisager pour préserver ses liens avec un Québec défini dès le début comme une nation sociologique. L'intention de Resnick est généreuse et courageuse. Généreuse parce qu'elle propose autre chose que les sempiternelles modifications constitutionnelles mineures qui pourraient être concédées à un Québec toujours insatisfait. Philip Resnick reconnaît dès le départ que celui-ci s'est engagé dans la voie de l'autonomie et que les transformations du régime fédéral devront être majeures pour répondre à ses aspirations. Les propos tenus par l'auteur rompent avec le discours politique dominant dans plusieurs capitales provinciales voulant que le Québec soit une province comme les autres et que la reconnaissance du statut de société distincte ne doive surtout pas être accompagnée d'une forme quelconque d'asymétrie. Son intention est courageuse dans la mesure où elle va à contre-courant de l'opinion majoritairement exprimée dans le reste du Canada selon laquelle de nouveaux arrangements institutionnels, impliquant un remodelage radical des institutions fédérales, soient tout à fait hors de question.

L'ouvrage se compose de dix courts chapitres. Chacun d'eux aborde une dimension de la crise politique et sociale qui afflige le Canada. La thèse de l'auteur, qui sert de toile de fond à l'ensemble de la réflexion, soutient que le régime fédéral actuel, qui tente de *réconcilier* dans un même ensemble les aspirations du Québec et celles du reste du pays est impraticable. Il contribue à aliéner les deux sociétés, alimenter les rancœurs et rendre impossible la recherche de solutions permettant de mettre fin à la situation de crise. Tout comme le Québec, le reste du Canada possède une identité qui lui est propre. Son épanouissement repose sur la reconnaissance de cette identité et sur la mise en place d'institutions capables de la préserver, la défendre et la faire croître. Pour ce faire, le reste du Canada doit chercher à se définir en faisant abstraction du Québec. Mais sa survie dépend aussi des rapports qu'il doit absolument continuer d'entretenir avec celui-ci, ne serait-ce que pour se prémunir contre

l'influence culturelle et économique envahissante des États-Unis et maintenir une certaine cohérence territoriale. À cet égard, Resnick trouve que les intérêts du Québec et du Canada (ou ce qui serait le Canada) se complètent plus qu'ils ne s'opposent.

L'intérêt du livre repose moins dans les nombreux rappels historiques que dans la lecture lucide qu'il propose des visions contradictoires du fédéralisme qui se sont respectivement imposées tant au Québec que dans le reste du Canada. Pour ce dernier, le gouvernement fédéral est celui qui a forgé l'identité canadienne. À travers un ensemble de structures et d'institutions, le gouvernement central est le seul qui peut répondre aux aspirations du Canada anglais en dépit des multiples clivages régionaux, provinciaux et ethniques qui le traversent. Même si l'auteur ne l'exprime pas dans ces termes, il apparaît clairement que fédéralisme et fédération ne vont pas nécessairement de pair. Au Canada anglais, le fédéralisme est défini comme un arrangement institutionnel plutôt que comme une caractéristique sociétale. On y est moins préoccupé du partage des compétences et de leur respect par le gouvernement central. Au contraire, on voudrait lui accorder la capacité de prendre des initiatives dans tous les secteurs dans la mesure où cela assure des normes nationales et garantit aux citoyens des droits sans égard à leur province d'attache. Ainsi, la vision du fédéralisme qui y domine s'accommode davantage de considérations pragmatiques pour justifier l'intrusion du fédéral dans des champs de compétence provinciale. Cette dynamique fait en sorte que le système fédéral est d'abord et avant tout perçu comme devant être « flexible », flexibilité qui profiterait davantage à Ottawa qu'aux capitales provinciales.

L'échec de l'entente de Meech illustre clairement que le Canada anglais n'était pas disposé à sacrifier son identité au profit du Québec « nationaliste ». La décentralisation, si ténue soit-elle, est perçue comme ouvrant la porte à une confédération des régions contrôlée par les gouvernements provinciaux. En fin de compte, les débats ayant entouré l'Accord du lac Meech ont mis en présence deux logiques nationalistes incompatibles quant au rôle devant être joué par le gouvernement d'Ottawa. Ils ont aussi contribué à soulever la question de la participation des citoyens dans le processus de renouvellement de la Constitution. Le temps du fédéralisme exécutif est bel et bien passé. Les citoyens veulent maintenant non seulement être consultés sur les changements à apporter, mais aussi avoir le pouvoir de ratifier les modifications constitutionnelles par voie de référendum. L'entente du lac Meech a échoué parce qu'elle est devenue le symbole du monopole du pouvoir exercé par une *nomenklatura* de premiers ministres et du refus des élites d'élargir et d'approfondir les pratiques démocratiques au Canada.

Le sentiment d'identité du Canada anglais est encore faible. C'est pourquoi le rôle joué par le gouvernement fédéral est si important. Pour Resnick, l'asymétrie dans les arrangements et les débats constitutionnels s'explique par le fait que le Québec peut parler d'une seule voix alors que le Canada anglais en est incapable. Ce dernier ne dispose pas d'un ensemble d'institutions communes permettant d'articuler ses intérêts. Le système actuel fait en sorte qu'Ottawa a la prétention de parler tout autant au nom du Québec que du reste du Canada. C'est pourquoi celui-ci éprouve tant le besoin de créer une structure politique qui pourrait parler pour le Canada anglais, s'asseoir avec le Québec et repenser les arrangements institutionnels. Dans cette perspective, Resnick propose la mise sur pied d'un nouveau régime confédéral, qu'il qualifie d'Union Canada-Québec, qui permettrait au Québec de demeurer au sein du Canada et de participer à un gouvernement de l'union dont les compétences seraient limitées aux domaines de la politique étrangère, de la défense, du commerce international, de la fiscalité, de la monnaie, de l'environnement et de la

citoyenneté. Les autres compétences relèveraient soit des gouvernements du Canada anglais ou du Québec. Ce modèle se situe à mi-chemin entre la décentralisation des pouvoirs et la souveraineté-association. Il permettrait, selon Resnick, de préserver l'union économique et monétaire, d'assurer la protection nécessaire au Québec et au Canada anglais contre les États-Unis, d'éviter le climat d'acrimonie qui s'installerait au Canada anglais à la suite de l'accession du Québec au statut d'État souverain, de maintenir la protection des droits des minorités, etc. Le tout devrait être décidé par le biais de deux assemblées constituantes, une pour le Québec et une autre pour le Canada anglais, dont les membres seraient élus.

En somme, le modèle que propose Resnick n'est ni plus ni moins qu'une souveraineté-association élargie. Les domaines qui seraient de « compétence partagée » seraient gérés par une « superstructure » politique qui n'est pas sans rappeler certaines propositions qui ont cours au Québec et qui semblent particulièrement intéresser l'actuel premier ministre québécois. Les Québécois éliraient leurs représentants au gouvernement de l'Union. Par ailleurs, le Canada anglais disposerait toujours de son propre gouvernement fédéral, toujours composé de la Chambre des communes et d'un Sénat réformé dont la représentation serait plus équitable pour les petites provinces. Le Québec ne participerait plus à ces institutions, sa participation se limitant au seul Parlement de l'Union.

Il est à craindre toutefois que Philip Resnick ait davantage de problème à convaincre le Canada anglais que le Québec du bien-fondé de son projet politique. À l'heure où la notion de dualité ne trouve plus preneur, où la reconnaissance du Québec comme société distincte soulève des objections de principe, où la notion d'égalité absolue des provinces vit ses moments de grâce, où la vie politique canadienne est encore dominée par des partis qui ne voient aucun intérêt à se saborder, il y a encore loin de la coupe aux lèvres. Force est de constater que la vision de Resnick, si cohérente et fondée soit-elle à la fois pour le Canada anglais qui y trouverait enfin une raison d'être et pour le Québec qui verrait ses aspirations reconnues, est loin de s'inscrire dans le courant politique dominant du reste du Canada.

Finalement, il faut souligner que Resnick tend toujours à opposer le nationalisme québécois « ethnique », articulé autour de la question linguistique, au nationalisme canadien qualifié quant à lui de pluraliste. Le nationalisme canadien reflète la diversité de la société. Pour Resnick, le Canada anglais doit accueillir la diversité amenée par les différents groupes linguistiques et ethniques et ne pas exiger des citoyens plus que la volonté d'adhérer et de respecter les valeurs du pluralisme et de la démocratie. Mais il est aussi obligé de reconnaître que la principale force unificatrice du Canada anglais demeure la langue : « s'il y a, en termes sociologiques, une nation canadienne-anglaise aujourd'hui, c'est parce que l'anglais est la langue commune » (p. 23). L'auteur en vient à tenir des propos très sévères à l'endroit du Québec au chapitre de l'application du bilinguisme. Les problèmes de la politique linguistique fédérale s'expliqueraient essentiellement par la volonté du Québec d'avoir fait du français la langue officielle et par certaines législations, telles les lois 101 et 178, qui illustreraient une certaine intolérance à l'endroit des anglophones et allophones du Québec. De la même manière, en ce qui concerne la question des droits des minorités, Resnick soutient que rien n'a autant enflammé l'opinion publique du Canada anglais que la décision du gouvernement Bourassa d'introduire la loi 178 en décembre 1988 (p. 105). Bien qu'il ne minimise pas l'importance du ressentiment de certains milieux du Canada anglais à l'endroit du bilinguisme, il n'en demeure pas moins que l'intolérance marquerait davantage le nationalisme québécois que le nationalisme canadien. Il faut rappeler à Resnick qu'il importe de faire une distinction fondamentale entre nationalisme et nation. Si le premier élément est

largement associé au projet politique de la majorité québécoise, le second renvoie essentiellement à l'espace politique qui doit l'encadrer. Or, la nation que veulent établir les francophones québécois n'est pas construite sur le monolithisme, l'intolérance, la xénophobie et la hargne à l'endroit des minorités. Au contraire, le Québec de demain sera pluraliste, la nation s'élargira. L'ambivalence du nationalisme entre l'ethnocentrisme et le pluralisme ne pourra cependant être résolue que lorsque le Québec aura clarifié son statut politique; lorsqu'il disposera des principaux leviers pour déterminer son avenir. À compter de ce moment, on cessera de se poser des questions sur l'ouverture d'esprit des francophones québécois à l'endroit des groupes minoritaires.

La lecture du livre de Philip Resnick en vaut la peine. Elle permet de mieux cerner les enjeux de la crise actuelle que traverse le Canada. Elle offre une excellente réflexion sur la crise d'identité qui l'assaille. Elle met de l'avant une option qui n'est pas sans rejoindre celle mise de l'avant au Québec depuis déjà fort longtemps. On ne peut malheureusement que douter qu'elle ne soit retenue un jour par le Canada anglais.

François ROCHER

*Département de science politique,
Carleton University.*

Stephen CLARKSON et Christina MCCALL, *Trudeau : l'homme, l'utopie, l'histoire*, Montréal, Boréal, 1990, 479 p. (Traduit de l'anglais par Claire DUPOND, Michel EUVRARD et Jacques VAILLANCOURT.)

Les auteurs éprouvent de la fascination pour Trudeau et ils réussissent bien à nous la transmettre. Ils tentent d'expliquer l'homme, mais n'y arrivent que de façon imparfaite. L'intérêt du livre est ailleurs, dans le récit des réussites et des échecs du personnage au milieu de situations qu'il a plus ou moins créées ou subies comme autant d'«opportunités» pour exprimer ses talents et ses contradictions.

L'ouvrage suit un ordre chronologique, exception faite du premier chapitre qui aborde l'année des miracles, celle de 1979, où contre toute attente le politicien a la chance de refaire surface et de repartir vers ses dernières victoires du début des années 1980. L'enfance, la jeunesse, les premiers combats politiques de Pierre Trudeau et les principaux événements de sa carrière de ministre et surtout de premier ministre sont racontés tour à tour par deux auteurs qui ont le sens de la politique, mais aussi du portrait et du récit.

La documentation utilisée est considérable, surtout celle qui provient de centaines d'entrevues faites un peu partout au Canada, mais aussi aux États-Unis, en Angleterre et en France. Les auteurs ont eu également quelques entretiens officiels avec l'homme politique et ont un peu conversé avec lui. Tout ce bagage leur a permis d'écrire une histoire vivante et bien informée, où se dégagent à l'occasion des portraits particulièrement réussis. Une attention spéciale a été accordée aux négociations entourant le rapatriement de la constitution canadienne, au début des années 1980. On a là, sans doute, un des meilleurs récits qui soient de ces